



## Résidence le Trèfle à quatre

Société coopérative d'habitation

Route de Villars 14 • Case postale 114 • 1566 Saint-Aubin / FR

### Bulletin de souscription

---

Je soussigné:

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

déclare, par la présente, souscrire ..... part(s) de Fr. 500.— (cinq cents francs) chacune (valeur nominale), soit au total Fr. .... (en toutes lettres ..... francs) de la société RESIDENCE LE TREFLE A QUATRE société coopérative d'habitation, Route de Villars14, Case postale 114, St Aubin/FR

Je m'engage inconditionnellement à payer ce montant à la première réquisition des fondateurs ou du conseil d'administration, sur le compte bancaire de la société, auprès des coordonnées bancaires transmises alors.

Le présent bulletin de souscription constitue une reconnaissance de dette au sens de l'art. 82 LP.

Lieu et date : .....

Signature : .....

---

✍ Le nombre de parts sociales qu'un sociétaire individuel peut posséder au maximum est arrêté à 20 (vingt). Les entreprises (raisons individuelles ou sociétés) peuvent souscrire un nombre de parts supérieur à 20, sous condition d'échelonnement du remboursement des parts (art. 11 statuts).